

[Soutien aux artisans et commerçants : les élus de la Métropole interpellent Bruno Le Maire](#)

La Métropole Rouen Normandie a mis en place, dès le 30 septembre 2022, un Conseil de Défense Énergétique. Ce travail collégial et partenarial est une initiative unique en France, réunissant tous les niveaux de puissance publique, les représentants du monde économique et commerçant, les énergéticiens, les bailleurs sociaux et des représentants du monde associatif et citoyen autour des problématiques liées à la crise énergétique. Lors du dernier Conseil de Défense Énergétique, qui s'est tenu le 25 janvier dernier, les artisans, commerçants et petites entreprises ont alerté sur leur situation préoccupante : envolée des factures d'énergie, clauses contractuelles empêchant toute résiliation, dispositifs d'aide complexes et différenciants...

Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, le numérique, l'Europe et l'international ont adressé un courrier à Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance. Dans celui-ci, les élus appellent le gouvernement à entreprendre des ajustements sur les dispositifs d'aide et à mettre en place des mesures de sauvegarde et de protection à destination des petites entreprises, y compris celles qui dépassent 10 salariés, afin d'éviter les distorsions liées aux effets de seuil.

